

Le **FCPE Agrica Epargne Obligataire** est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 2 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 65% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 35% €STR).

Agrica Epargne Obligataire est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Siel Bleu

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	34,39
Actif net portefeuille (EUR)	14 288 843,75

Date de création 14 mai 2013

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000109419

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Durée de placement recommandée 2 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,40%

Frais de gestion indirects maximum 0,85%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	2,57%
Volatilité indice	2,32%
Tracking error	0,75%
Alpha de Jensen	0,10%
Ratio de Sharpe	-0,49
Ratio d'information	0,02
Sensibilité	4,93

Performances nettes de frais 28/07/2026 (source: AGRICA Epargne)

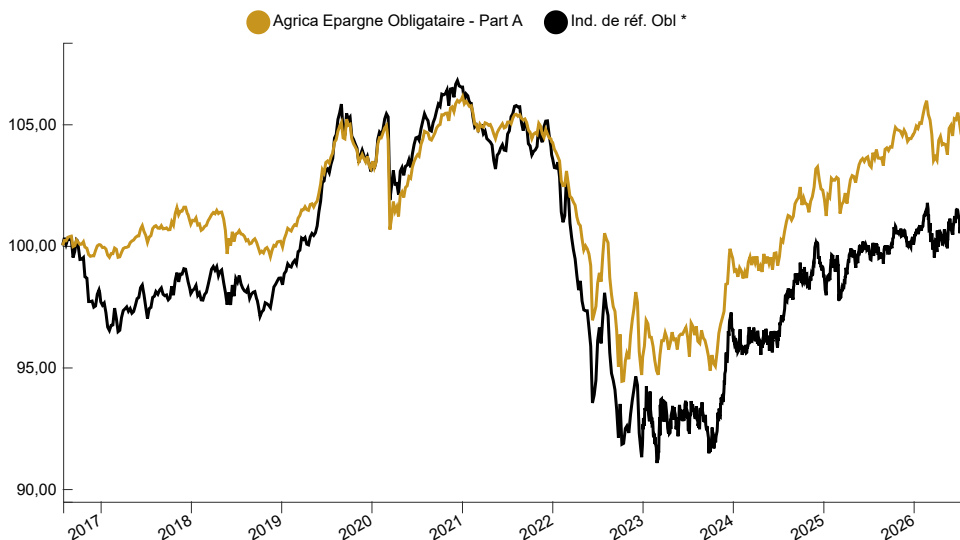
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	-0,88%	-0,01%	0,91%	8,12%	-0,66%
Ind. de réf. *	-0,73%	0,43%	0,92%	7,83%	-4,50%
Écart	-0,15%	-0,43%	-0,01%	0,30%	3,83%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022	2021
Part A	2,22%	2,67%	5,21%	-9,20%	-1,64%
Ind. de réf. *	1,15%	2,57%	5,85%	-11,99%	-2,45%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



* Historique des Indices de Référence Obligataire :

Jusqu'au 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'Eonia

A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'€STR

* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Bloomberg Eur Agg Treas. Tr + 35% de l'€STR

Les marchés

Le mois de juillet a été marqué par une nette recrudescence des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. L'escalade entre les États-Unis et l'Iran a alimenté les craintes de perturbation des approvisionnements énergétiques mondiaux, en particulier autour du détroit d'Ormuz. Dans ce contexte, le prix du Brent a fortement progressé, franchissant temporairement la barre des 100 dollars avant de refluer pour clôturer à 90 dollars, soit une hausse de +23.6% sur le mois. Cette remontée brutale des prix de l'énergie a ravivé les préoccupations inflationnistes qui s'étaient quelque peu atténuées au cours des mois précédents.

Dans cet environnement plus incertain, les marchés actions ont évolué de manière contrastée. Aux États-Unis, les valeurs liées à l'intelligence artificielle ont fait l'objet de prises de bénéfices après l'excellente performance du premier semestre. Les interrogations concernant la soutenabilité des dépenses d'investissement du secteur et la montée en puissance de concurrents chinois ont également pesé sur le sentiment des investisseurs, entraînant un recul marqué du Nasdaq 100 de -6.6% (en USD). Le S&P 500, dont la composition est plus équilibrée, a quant à lui limité son recul à -0.1% (en USD). En Europe, les actions ont également fait preuve de résilience, le MSCI EMU limitant son recul à -0.5%. Cette meilleure tenue s'explique par la forte progression des secteurs de l'énergie (+13.1%) et de la finance (+5.4%), qui ont bénéficié respectivement de la hausse du pétrole et de la remontée des taux, tandis que la correction du secteur technologique (-14.5%) a fortement pesé sur la performance d'ensemble.

Sur le plan macroéconomique, l'économie américaine demeure bien orientée au deuxième trimestre avec une première estimation du PIB qui ressort à +1.5% en rythme annualisé. La croissance est portée par le rebond de la consommation des ménages et la bonne tenue de l'investissement des entreprises.

En zone euro, les statistiques publiées au cours du mois ont réservé une surprise favorable. Selon les estimations préliminaires, le PIB du deuxième trimestre progresse de +0.4% par rapport au trimestre précédent, au-delà des attentes qui étaient situées à +0.2% et après une croissance nulle au premier trimestre. Cette accélération constitue la meilleure performance trimestrielle depuis plus d'un an et est d'autant plus notable qu'elle intervient dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Du côté de l'inflation, les statistiques américaines ont confirmé la poursuite de la désinflation en juin. L'inflation globale a ralenti à +3.5% sur un an contre +4.2% le mois précédent tandis que l'inflation sous-jacente est ressortie à +2.6% après +2.9% en mai.

En zone euro, les chiffres préliminaires de juillet ont montré une stabilisation de l'inflation globale à +2.9% sur un an tandis que l'inflation sous-jacente est remontée légèrement à +2.5%.

Si ces données demeurent globalement encourageantes, la forte hausse des cours du pétrole observée en fin de mois pourrait toutefois ralentir le processus de désinflation des deux côtés de l'Atlantique au cours des prochains trimestres.

Dans ce contexte, les principales banques centrales ont maintenu un ton prudent. La Réserve fédérale a laissé ses taux directeurs inchangés dans une fourchette

comprise entre 3.50% et 3.75%. Toutefois, plusieurs membres du comité ont plaidé en faveur d'un resserrement supplémentaire, soulignant le risque qu'une inflation durablement supérieure à l'objectif nécessite ultérieurement des mesures plus restrictives. La BCE a également laissé inchangé son taux de dépôt à 2.25%, tout en laissant entendre qu'une nouvelle hausse de taux pourrait être envisagée à la rentrée si les perspectives d'inflation continuaient de se dégrader.

Sur les marchés obligataires, la forte remontée du pétrole et le durcissement des anticipations monétaires ont entraîné une nette tension des rendements souverains des deux côtés de l'Atlantique. Le rendement du Treasury américain à 10 ans a ainsi progressé de 19 points de base pour atteindre 4.7%, tandis que le Bund allemand et l'OAT française ont chacun gagné 35 points de base pour s'établir respectivement à 3.2% et 4%.

Les opérations

Nous avons initié une position sur le crédit à haut rendement via l'ETF Xtrackers Eur High Yield Corporate Bond, représentant 2.5% de la poche obligataire. Cette opération vise à renforcer le rendement potentiel du portefeuille dans un environnement où les fondamentaux des entreprises demeurent solides, tout en bénéficiant d'une sensibilité aux taux d'intérêt plus faible. Elle a été financée par la réduction de notre exposition aux obligations européennes de bonne qualité, dont le potentiel d'appréciation nous apparaît désormais moindre.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux marchés obligataires est inférieure à l'indice de référence (59.5% contre 65%) tandis que la poche la moins risquée est surpondérée (39.5% contre 35%).

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (80%), des obligations d'entreprises (15%) et des obligations convertibles (5%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (68%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (4%) ainsi que de fonds monétaires (28%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 30 juin au 28 juillet, le FCPE réalise une performance de -0.88% contre -0.73% pour son indice de référence.

La poche la moins risquée sous-performe tandis que la poche obligataire réalise une performance en ligne avec son indice de référence.

Au sein de la poche obligataire, les principaux détracteurs sont les fonds d'obligations convertibles à l'instar de Covéa Obligations Convertibles (-1.4%) et Groupama Europe Convertibles (-2.9%). À l'inverse, les meilleurs contributeurs sont les fonds d'obligations tels que M&G European Credit Investment (-0.7%) et NB Short Duration Euro Bond (-0.2%).

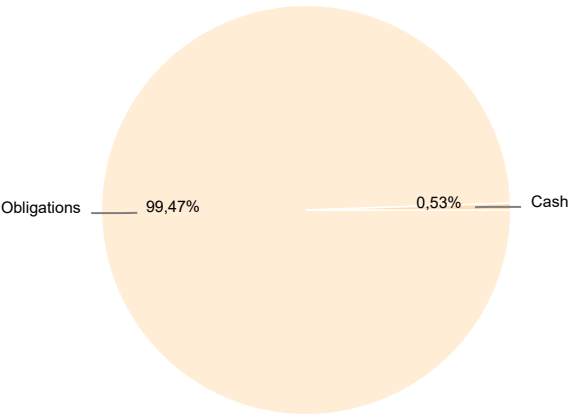
Au sein de la poche la moins risquée, le principal détracteur est le fonds de performance absolue Lazard Credit Opportunities (-1.6%).

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

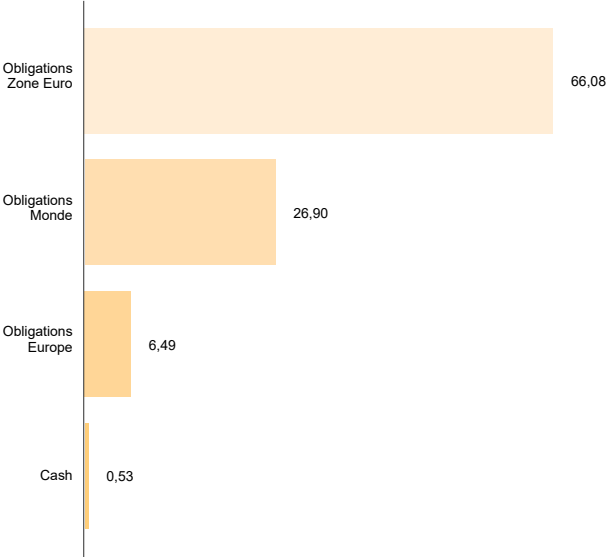
Nombre de lignes 17

10 Principales lignes (poids en % de l'AN)		
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	16,47
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	12,28
BLUEBAY INVEST GR EURO GV-I	Obligations Zone Euro	11,83
DNCA INVEST ALPHA BD I	Obligations Monde	10,07
LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	Obligations Monde	8,51
CANDRIAM BD. CDT. OPPORT.	Obligations Monde	8,31
AMUNDI-EUR GOVT BD RES-IEURA	Obligations Zone Euro	7,44
SIENNA MONETAIRE-I	Obligations Zone Euro	5,72
AMUND EURO OVERNIGHT RETURN	Obligations Zone Euro	5,45
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	2,87

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 28/07/2026.